



## Règlement XXIIème Festival Off



### Présentation générale

Ce dossier de sélection va vous permettre de réaliser très simplement votre inscription au **22<sup>ème</sup> festival Off** du photoreportage 2017 qui aura lieu **du 2 au 16 septembre 2017**.

### Article 1 : Conditions de participation

Ce concours est ouvert à tous les **amateurs** de photos.

**Ne peuvent concourir** : les photographes professionnels ou les autoentrepreneurs dont les revenus principaux sont issus du monde photographique, ainsi que les membres du jury, le bureau de l'association et les lauréats 2016 (les nominés ne sont pas inclus). Toutefois ceux-ci peuvent être retenus sur présentation du dossier et participer en tant qu'invités. Une catégorie « Collectif » est destinée aux clubs, écoles, associations, groupes de photographes, sur le thème « photoreportage » ou « libre ». La participation est gratuite, seul un chèque de caution de 150 € sera demandé et restitué à la fin du festival.

### Article 2 : Thème

Les photographies proposées pourront appartenir à deux thèmes : **« Photoreportage »** ou **« Libre »**. Les candidats peuvent déposer un dossier dans chaque catégorie. Le dossier ayant reçu le meilleur classement sera retenu.

### Article 3 : Modalités de participation :

#### Pièces à joindre :

- Fiche de renseignements dûment remplie**
- Pour les photos : Un CD ou DVD ou par internet via <https://www.wetransfer.com/michelle.sans@perpignan.cci.fr>**
- un fichier avec les photos de l'exposition en 72dpi, résolution image 1024x768, le poids de chaque photo sera de 500Ko,**
- un fichier avec les photos minimum 2800x1050**
- Sélectionner distinctement une photo pour toute communication réalisée dans le cadre du festival en 300 dpi, résolution image 2400x2400. Privilégier un format vertical pour impression affiche et catalogue.**
- Une enveloppe portant le nom et l'adresse de l'auteur, non affranchie, pour la réexpédition de votre dossier de sélection sinon votre CD ou DVD sera détruit par l'association.**
- Un chèque de caution de 150€, libellé à l'ordre de l'association « Off de Perpignan » qui vous sera restitué à la clôture du festival si vous êtes sélectionné. En cas de non sélection, il vous sera retourné avec l'ensemble de votre dossier de sélection. Les photographes étrangers sont invités à se rapprocher de l'association.**
- La convention photographe – association « Off de Perpignan » et le contrat de cession de droits d'auteurs dûment remplis et signés. Les candidats s'engagent à exposer les photos présentées dans leur dossier de sélection.**
- le commentaire de votre exposition** ainsi que son titre sous document Word (il est impératif de respecter les 10 lignes maxi).

**Le non-respect de ces critères compromettra la diffusion de vos photos lors de la sélection du jury et de la soirée de projection du festival.**

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**

**IMPORTANT** : si vous êtes sélectionné, les tirages et les supports seront à votre charge. Les photographies peuvent être encadrées ou présentées sur un support rigide de 2mm d'épaisseur minimum. Nous vous demandons de prévoir des commentaires (10 lignes) pour expliquer et compléter votre exposition, ces commentaires accompagneront votre exposition sur le lieu où elle sera présentée.

Le format de la photo :

**minimum** 30x30cm(tirage) sur un support minimum de 30 x 30 cm (les tirages sur Dibon ou autres qui font 30x30 sont acceptés).

**maximum** 40x50cm sur un support de 50x50cm

**Toute présentation différente devra recevoir l'aval du Comité avant accrochage. Attention la présentation de votre exposition fait partie des critères d'attribution des prix.** Afin de vous aider financièrement dans vos tirages et encadrements, nous avons mis en place un **partenariat avec un laboratoire de photographie (Labo Photo Laurent au 04 68 92 38 00).**

### Article 4 : Jury

Tout dossier reçu sera soumis à un jury de sélection qui déterminera les expositions retenues pour l'édition 2017. Ce jury est composé de professionnels de l'image ou de la communication et de membres du comité de pilotage. Durant deux soirées le jury se réunit pour sélectionner les expositions du Off 2017. Par la suite, nous vous informerons de la décision du jury de sélection et de la démarche finale à suivre pour les expositions retenues.

### Article 5 : Prix

Cinq prix seront attribués :

- Prix **Festival Off** Photoreportage – Dotation d'une valeur de 700 euros
- Prix **Coup de Cœur** (photoreportage ou libre) – Dotation d'une valeur de 300 euros
- Prix **Arago** Collectif, pour les écoles, les binômes, les clubs et les groupes (photoreportage ou libre) – Dotation d'une valeur de 300 euros
- Prix **Thème Libre** – Dotation d'une valeur de 300 euros
- Prix **Découverte** (photoreportage ou libre) – Dotation d'une valeur de 300 euros

### Article 6 : Envoi

**Le dossier est à envoyer avant le 21 avril 2017**, uniquement à l'adresse suivante :

ASSOCIATION « OFF DE PERPIGNAN »  
CCI de Perpignan et des Pyrénées-Orientales  
Quai de Lattre de Tassigny / BP 10941 / 66020 Perpignan Cedex –France

Pour toutes questions, contacter : Michelle Sans – 04 68 35 90 99 – [michelle.sans@perpignan.cci.fr](mailto:michelle.sans@perpignan.cci.fr)



## FICHE DE PRESELECTION / BULLETIN D'INSCRIPTION

**A nous retourner impérativement au plus tard le 21 avril 2017**

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS A COMPLETER LISIBLEMENT :**

Ces informations figureront sur le guide si vous êtes sélectionné (e) (sauf celles avec un astérisque qui resteront confidentielles). Elles seront reprises en français, en catalan et en anglais. **Remplir obligatoirement les lignes comprenant une étoile\***

Nom (1) * : .....	Prénom* : .....
Profession * : .....	Date de naissance* : .....
Adresse * : .....	.....
.....	.....
Ville* : .....	Code postal* : .....
Pays : .....	.....
Tél. * : .....	Portable* : .....
E-mail* : .....	Site internet : .....
Nationalité* : .....	.....

Je confirme être l'auteur des photos présentées (pour un collectif, le représentant légal s'engage) et posséder tous les droits liés à leur diffusion.  
 (1) Dans le cas d'un travail collectif préciser le nom et prénom du responsable ainsi que la nature du groupe

Dans quelle catégorie et dans quel thème présentez-vous votre collection ?

<b>INDIVIDUEL (15 photos)</b>	<b>COLLECTIF (25 photos)</b>	<b>INVITES (25 photos)</b>
Photoreportage <input type="checkbox"/>	Photoreportage <input type="checkbox"/>	Photoreportage <input type="checkbox"/>
Libre <input type="checkbox"/>	Libre <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>

Titre de l'exposition présentée : .....

Présentez-nous votre exposition en quelques lignes : **(10 lignes maxi) – Le commentaire et son titre doivent être présentés sous document Word**  
 Précisez le pays dans lequel les photos présentées ont été prises

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- J'atteste avoir pris connaissance du contrat de cession des droits d'auteur ainsi que de la convention photographe/Association et j'en accepte les termes.
- Conformément au document « Exposer en 2017 » mes revenus principaux ne sont pas issus du monde photographique (non applicable aux invités)

Signature :

Veuillez nous préciser :

- Si vous êtes en contact avec un lieu d'exposition, merci de le préciser (avec son accord) : .....
- Le support (mini 30 x 30 cm ; maxi 40 x 50 cm) : .....
- Le format des photos (mini 30 x 30 cm ; maxi 50 x 50 cm) : .....
- Le nombre de photos : .....
- Personne à contacter en votre absence : .....
- Téléphone / portable : .....
- Ces renseignements permettront d'adapter votre exposition au lieu.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE ET AUCUNE RELANCE TELEPHONIQUE DE LA PART DES ORGANISATEURS NE SERA EFFECTUEE POUR OBTENIR LE DOSSIER COMPLET**